**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 53 (1939)

**Heft:** 2

**Artikel:** Girouettes aux armes Saladin

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-744964

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

dass alle oder mindestens ein grosser Teil der Wappen des Münsters auf jenem Leinwandstreifen der Nachwelt überliefert worden sind; alle in der zweiten Hälfte des 15. Jahrhunderts nach der lückenlosen Zusammenstellung v. Arx'[1]) noch blühenden st. gallischen Edelleute sind ohne Ausnahme darauf vertreten. Gerade die Aufzählung bei Vadian „Fürsten, Päpste, Grafen, Freiherren, Edlinge und Burger" und bei Sicher „Schilde, die Lehen von St. Gallen haben" steht in bestem Einklange zu dem heraldischen Inhalt der Wappenrolle. Der zweite Teil dieser Arbeit wird dafür die Belege bringen. Ob die Kopien der Wappen vor oder erst nach dem Bildersturm aus der Erinnerung, etwa nach der 1532 erfolgten Rückkehr der geflohenen Mönche, verfertigt wurden, bleibe dahingestellt.

Zusammenfassend wäre zu sagen, dass der um 1500 herum entstandenen Wappenmalerei nach den vorstehenden Ausführungen, wobei besonders die Beschriftung ins Gewicht fällt, in ihrer Art der Charakter eines Originals zukommen dürfte. Sie steht inhaltlich in engster Beziehung zur Abtei St. Gallen und überliefert uns wahrscheinlich den einstigen heraldischen Schmuck des alten st. gallischen Münsters, sodass sie aus dieser Grundlage heraus, wie auch des über hundert Jahre zurück nachgewiesenen Standortes wegen, die Bezeichnung *St. Galler Wappenrolle* verdient. Heute befindet sie sich als Leihgabe des Staates im historischen Museum der Stadt St. Gallen.

(Forts. folgt).

# Girouettes aux armes Saladin.

Par Henry Deonna.

M. Paul van Berchem, propriétaire du château de Crans, près de Céligny, possède deux girouettes aux armes de la famille Saladin, de Genève, seigneurs de Crans: « de gueules au léopard lionné d'argent. » Elles datent du milieu du XVIIIme siècle.

M. van Berchem a bien voulu me donner quelques renseignements sur ces vestiges de plus en plus rares du passé.

Retrouvées dans les greniers du château, il y a bien des années, elles doivent avoir été placées sur le bâtiment actuel, pour deux raisons: Antoine Saladin (1725—1811), du Deux Cents et auditeur, avait acheté la seigneurie de Crans le 27 octobre 1763, des sœurs de Guillaume Quizard, dernier seigneur de Crans de sa famille, mort sans enfants. La seigneurie d'Arnex (inféodée aux Quizard en 1642) était comprise dans la vente.

Saladin construisit le château de 1764 à 1767, dirigeant lui-même les travaux et s'établissant dans le vieux château, démoli quand le nouveau fut devenu habitable.

La seconde raison qui fait supposer que les girouettes avaient été placées sur la demeure actuelle est que les toits du corps principal et des deux ailes sont sur-

[1]) v. Arx, Gesch. d. Kt. St. Gallen III, p. 313—360.

montés de six grandes urnes dont les deux seules du corps principal (face au lac) portaient des girouettes.

Tous les comptes de construction sont aux archives du château; il pourrait s'y trouver un document à leur sujet. M. Henri de Saussure en avait tiré des articles sur les prix de construction de cette époque, donnés au « Journal de Genève » avant 1890.

La famille van Berchem possède aujourd'hui le château de Crans, avec le domaine qui est considérable, par succession de la famille Saladin.

Fig. 30.

Les Saladin sont venus de Villefranche du Lyonnais, où ils étaient établis sur un pied fort honorable dès le XVme siècle, à Lyon; en 1586 ils s'établissent à Genève dont ils acquirent la bourgeoisie en 1596.

Suivant les époques, ils ont porté des armes différentes.

Le syndic Isaac-Louis Naville-Rilliet, dans son Armorial manuscrit datant de 1794, donne la description du cachet de Sébastien Saladin (1542—1618) figurant sur son testament, avant 1618, reçu par le notaire Pyu: « palé de 6 pièces (d'azur et d'argent) ». Les mêmes armes se voyaient sculptées dans la pierre d'une porte d'une maison dite « de la Comtesse » bâtie par Guillaume le petit-fils de Sébastien.

Toutefois la première mention des armes de cette famille, nous l'avons trouvée sur le tableau des Statuts du noble jeu de l'Arbalète arrêtés le 26 avril 1620, déposé au Musée d'Art et d'Histoire de Genève. En marge du texte imprimé et formant un encadrement figurent vingt-deux écus, de formes, dimensions et factures variées,

reproduisant la plupart des écus des Rois de l'Exercice de l'Arbalète; souvent les noms et les dates les accompagnent.

Sous les dates 1620 et 1626 se trouve un écu colorié des Saladin: « *d'azur au casque de profil ou Salade d'argent* », évidemment des armes parlantes.

Les titulaires, soit les rois de cette époque, devaient être les deux fils de Sébastien, dont nous avons déjà parlé: Antoine Saladin, 1592—1668, et Jacques, 1599—1669, qui ne laissèrent pas de descendance.

Nous avons vu que Guillaume et son grand-père Sébastien, le premier bourgeois, portaient un palé, ce qui n'empêche que Jacob, fils dudit Guillaume, donne à la Compagnie de Saint-Antoine en 1715 une médaille à *ses armes:* « *d'azur au casque à l'antique ou salade d'argent, au chef d'or chargé d'un léopard lionné de gueules.* »

Au commencement du XVIIIme siècle, les deux branches des Saladin, l'ainée celle des seigneurs d'Onex et la cadette celle des seigneurs de Crans, firent faire des recherches à Villefranche, près Lyon, à la suite desquelles les armoiries familiales furent fixées: « coupé, au 1er de gueules au léopard lionné d'argent (et non point un lion rampant comme dit Galiffe dans les Notices généalogiques, II, p. 520; au 2me d'azur au casque soit salade d'argent vu de profil ».

Un extrait du Registre du Bailliage de Beaujolais, constatant l'enquête faite par le magistrat du lieu le 16 juillet 1736, dont une copie est la propriété de M. Bernard Gautier à Genève, dit entr'autres: « que les anciennes armes relevées sur le tombeau des Saladin au grand cimetière de la Magdeleine, situé hors la porte de Lyon, portent: « un lion rampant, sans que l'on puisse discerner les couleurs soit du lion, soit de l'écu, que l'espace et la suite des temps a effacé; au-dessous est un léger habillement de tête vulgairement appelé *salade*, dont on ne distingue pareillement les couleurs ».

Quelques historiens genevois ont dit que les Saladin d'Onex ont porté: de gueules au léopard lionné d'argent et que ceux de Crans portaient: « coupé au premier de gueules au léopard lionné d'argent et au second d'azur au casque ou salade d'argent ». Ce qui n'empêche que Abraham-Auguste Saladin de Budé, fils d'Antoine, seigneur de Crans, qui avait construit le château de Crans, portait sur son ex-libris: « de gueules au léopard lionné d'argent », comme sur les girouettes.

Galiffe dit (Not. gen. II, p. 522): « Les Saladin ont à Genève porté successivement différentes armoiries empruntées probablement à des alliances: palé d'azur et d'argent de six pièces; de gueules au lion d'argent rampant ».

Nous admettons cette critique pour le palé; quant au lion seul (ou mieux le léopard lionné) il nous semble que c'est une réduction des vraies armes Saladin retrouvées à Lyon; le casque ou la salade a été simplement laissé de côté. Pour des personnages haut placés comme l'étaient les Saladin au XVIIIme siècle, il ne convenait guère de porter des armes parlantes.

Pour terminer, disons qu'au XVIIme siècle les Saladin, de Lyon, portaient: « d'argent à la bande d'azur chargée de trois croissants d'or, accompagnée de deux casques de sable parés de profil (armes de François Saladin, sieur du Fresne, échevin de Lyon en 1682).